



Extrait du site d'Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/article3499.html>

La tempête WikiLeaks et la girouette Libération

- Les journalismes - Mythes et réalités - Faits et méfaits divers -

Dénonciation de la « dictature de la transparence » ou défense de la « liberté d'informer » ?



Date de mise en ligne : mercredi 15 décembre 2010

La Maison Blanche n'a pas été la seule institution secouée par l'affaire WikiLeaks. Le quotidien *Libération* a éprouvé les plus grandes difficultés, dans les deux semaines qui ont suivi les révélations du site fondé par Julian Assange, à définir une ligne éditoriale, préférant se réfugier derrière les opinions d'invités divers. On aura pu lire dans les pages du quotidien absolument tout, et surtout son contraire. Retour sur une tragicomédie en trois actes.

Acte I - « Oui mais non » : *Libération* se cherche

Difficile de rester silencieux sur l'affaire WikiLeaks. Nous pensons pour notre part, au-delà du contenu précis des documents, que dans le domaine du journalisme, toute « source » d'informations brutes est bonne à exploiter. Il n'y a pas de source *a priori* « immorale » ou « non déontologique ». Tout le problème étant bien entendu d'accomplir ensuite un travail de journaliste sérieux : contrôler, vérifier, recouper, afin de ne pas publier n'importe quoi. Pour *Libération*, les choses se sont avérées beaucoup plus compliquées.

Tout commence le 30 novembre, au surlendemain de la publication des premiers télégrammes diplomatiques. Le journal consacre six pages à « l'affaire ». Si un article de Christophe Ayad [1] porte sur le contenu des documents, *Libération* se penche avant tout sur la « méthode » WikiLeaks. Dans son éditorial, intitulé « Paradoxe » [2], Laurent Joffrin reconnaît que « les journaux ne peuvent se plaindre de bénéficier de cette documentation instantanée et massive sur le fonctionnement d'une politique étrangère qui affecte chacune de nos vies ». Mais c'est pour mieux expliquer plus loin qu'il convient de « réfléchir sur cette demande de transparence à tout prix ». La transparence ne peut être totale, poursuit Joffrin, car les États ont besoin de garder certains de leurs secrets : « Dans un monde traversé par des conflits violents, un État ne saurait agir en permanence sous le regard instantané de l'opinion. Il a le droit de conserver ses secrets de défense, de discuter avec ses alliés ou ses adversaires dans la discrétion et même de monter certaines opérations spéciales, dès lors qu'elles sont soumises au contrôle des représentations élues. Même la démocratie la plus ouverte et la plus attachée aux droits de l'homme a besoin d'un État. » On se prend à espérer qu'il ne parle pas ici des États-Unis, cible numéro 1 de WikiLeaks.

On notera que Joffrin ne répond pas explicitement à la question inhérente au « paradoxe » qu'il souligne dans son éditorial : fallait-il rendre publics les secrets diplomatiques états-unis ? Il laisse apparemment cette tâche à Lorraine Millot, correspondante de *Libération* à Washington qui, dans un article publié le même jour [3], pose ouvertement la question : « Fallait-il publier ces documents ? » On trépigne d'impatience. Mais malheureusement sa réponse est à l'image de la « non-ligne » de *Libération* : « Le Monde, qui avait déjà participé en août à l'analyse de la précédente vague de documents du Pentagone sur l'Irak, justifie ce partenariat dans son édition datée d'aujourd'hui [...] Le Wall Street Journal affirme s'être vu proposer par WikiLeaks de publier une partie de ces documents, à condition de signer un accord de confidentialité. "Nous n'avons pas voulu donner notre accord à un ensemble de conditions préalables sans avoir été informés, au moins dans les grandes lignes, de ce que contenaient ces documents", a expliqué un porte-parole du Wall Street Journal. CNN a aussi refusé de passer pareil accord préalable avec WikiLeaks. Pour le New York Times, "les documents servent l'intérêt général, en éclairant les buts, les succès, les compromis et les frustrations de la diplomatie américaine d'une manière avec laquelle d'autres types de comptes rendus ne peuvent rivaliser". Le "travail des médias n'est pas de protéger le pouvoir de tout embarras", relève de son côté le Guardian, ajoutant : "C'est aux gouvernements, pas aux journalistes, de protéger les secrets" ».

Lorraine Millot passe alors à une autre question. Conclusion : grâce à *Libération*, on connaît donc les positions du Monde, du Wall Street Journal, de CNN, du New York Times et du Guardian. On ne connaît malheureusement pas la position de *Libération*.

Quelques indices, toujours dans l'édition du 30 novembre, montrent néanmoins une orientation résolument critique à l'égard de WikiLeaks. Une interview d'Hubert Védrine [4], tout d'abord, dont le titre parle de lui-même : « *Ne confondons pas déballage généralisé et transparence* ». L'ancien ministre des Affaires étrangères s'explique : « *L'aspect Robin des Bois libertaire de cette mise en ligne de documents confidentiels peut plaire à certains. Mais, sur le principe, il n'y a pas de quoi se réjouir. De telles publications auraient pu faire avorter de délicats processus diplomatiques en cours.* » Avant d'ajouter : « *Le nécessaire contrôle démocratique n'est pas condamné à prendre la forme d'un Big Brother électronique ou de règlement de comptes !* » Une allusion à Big Brother qui ne manquera pas de faire trembler le lecteur et qui, on le verra, semble avoir convaincu la rédaction de *Libération*.

Outre celle d'Hubert Védrine, l'opinion de plusieurs historiens et sociologues est convoquée, dans un article [5] dont le titre (« *Des scoops un peu trop bruts pour les historiens* ») et le chapeau (« *Les documents mis en ligne par WikiLeaks ne sont pas assez contextualisés pour permettre un véritable travail* ») ne laissent à leur tour planer aucun doute. Divers universitaires sont sollicités : « *L'archive offerte ainsi à chaud interfère dans les processus en cours sans qu'il soit possible de la traiter sérieusement* » (Annette Wieworka) ; « *Il s'agit d'une illusion de transparence même si la masse des documents offerts peut faire vibrer* » (Catherine Durandin) ; « *La démarche de WikiLeaks est le reflet d'une époque fondée sur l'immédiateté et le spectacle avec l'idée que chacun est capable de s'approprier l'information et de la traiter par lui-même* » (Patrick Michel). Une belle unanimité [6] donc, que l'on peut évidemment comprendre du point de vue du travail des historiens. On est cependant en droit de se demander pourquoi *Libération* a choisi ce seul point de vue...

En résumé : *Libération* est favorable à la transparence, mais pas à n'importe quel prix ; la presse semble partagée sur la question ; le « *spécialiste des relations internationales* » Hubert Védrine s'inquiète ; les historiens jugent les documents inexploitable. Au lecteur d'en tirer les conclusions quant à la position de *Libération*. Si elle existe.

Fin de l'acte I.

Acte II - « En fait, non tout court » : *Libération* contre WikiLeaks

Les choses se précisent dans l'édition du 2 décembre. *Libération* consacre sa une à WikiLeaks.



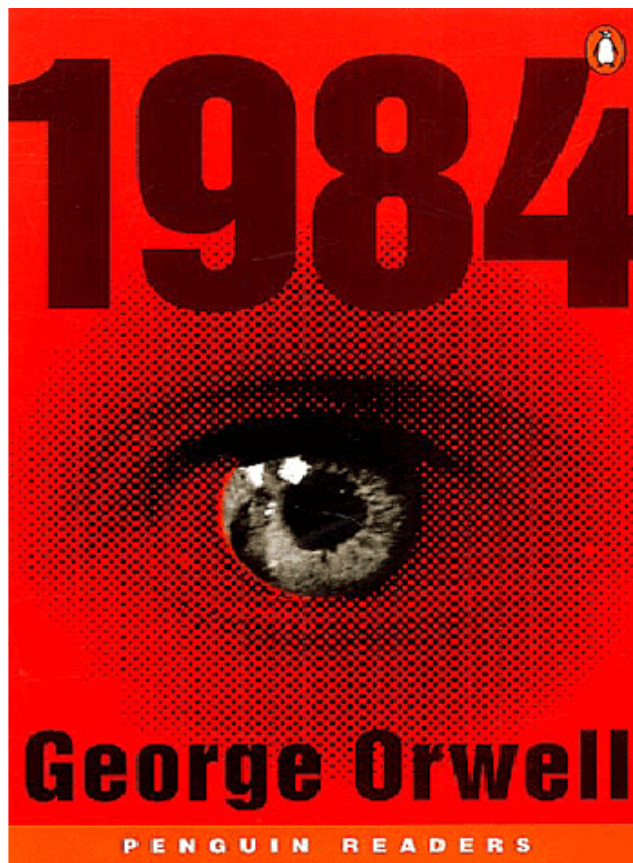
Cette une mérite à elle seule quelques commentaires. Le titre, tout d'abord : « **WikiLeaks : la fuite en avant** ». Le choix des mots indique que la ligne éditoriale du journal s'affine : dénoncer la « *fuite en avant* » de WikiLeaks, c'est évidemment dénoncer le site lui-même, sa méthode, ses excès. Et pour celles et ceux qui penseraient qu'il s'agit là d'une surinterprétation malintentionnée, jetons un oeil sur une autre une de *Libération*, datée du 6 décembre (quatre jours plus tard), qui évoque elle aussi une « *fuite en avant* » :



Nous n'irons bien évidemment pas jusqu'à sous-entendre que *Libération* place Laurent Gbagbo et WikiLeaks sur le même plan. Chacun reconnaîtra cependant que la reprise du terme est pour le moins pittoresque.

Ironie de l'histoire : *Libération* avait déjà accolé les deux termes « *WikiLeaks* » et « *fuite en avant* ». C'était en juillet dernier, lors de la précédente vague de révélations de WikiLeaks. *Libération* nous expliquait alors : « *Le site WikiLeaks a publié des milliers de documents internes de l'armée américaine décrivant une guerre absurde* ». On pouvait lire un article [7] signé de... Lorraine Millot, intitulé « *Naufrage afghan : la fuite en avant* ». Moins de six mois plus tard, les termes n'ont pas changé, mais l'accusation a été retournée. C'est désormais WikiLeaks qui est coupable de « *fuite en avant* ». « *Paradoxe* ». À moins que Daniel Schneidermann ne se trompe pas lorsqu'il évoque une opération ponctuelle de flingage en règle du concurrent *Le Monde* [8]...

Poursuivons avec la une du 2 décembre. Comme dans l'édition du 30 novembre, *Libération* semble ne pas avoir de position et se réfugie derrière les avis des autres : « *Umberto Eco et Élisabeth Roudinesco s'inquiètent des excès de la transparence après la divulgation des documents secrets américains* ». S'ils le disent... Mais le journal *Libération* s'inquiète-t-il ? Pas évident, à première vue, même si la une donne le ton. Le lecteur du *1984* de Georges Orwell, déjà apeuré par la référence d'Hubert Védrine à Big Brother, aura pour sa part toutes les raisons de s'inquiéter devant cette une. *A fortiori* s'il est l'heureux détenteur de l'édition Penguin Readers de l'ouvrage :



WikiLeaks is watching you ?

Les écrivains invités à s'exprimer dans ce numéro de *Libération* confirment l'orientation sans équivoque de la une. « *Tout en contrebalançant le pouvoir des États, les révélations du site Internet alimentent les thèses conspirationnistes [9] et donnent aux médias un pouvoir sans précédent* » annonce le chapeau de *Libération*. Trois pages sans aucune nuance, dans lesquelles aucun des quatre textes publiés ne défend un tant soit peu WikiLeaks. Pour Elisabeth Roudinesco, c'est « *la dictature de la transparence* » (formule choc qui sert de titre au « dossier », mais qu'il convient de ne surtout pas confondre avec la « *tyrannie de la transparence* », titre de l'éditorial du *Figaro* du 29 novembre). « *Quand le citoyen se complaît dans le complot* », sous la plume de Françoise Gaillard. Une histoire de « *hackers vengeurs* » et d'« *espions en diligence* » sous celle d'Umberto Eco.

Jean-Claude Monod nous pose quant à lui une question : « *Faut-il se réjouir que la culture d'opacité des souverainetés soit battue en brèche ?* » Interrogation à laquelle il répond en convoquant... la secrétaire d'État états-unienne en personne : « *Hillary Clinton a renvoyé la balle en liant le sort de la diplomatie et celui du journalisme sérieux : tous deux impliquent une part de confidentialité.* » Et elle sait de quoi elle parle.

Pas un mot sur le contenu des révélations WikiLeaks, pas un mot sur la contradiction manifeste entre la thèse du « on n'apprend rien » et celle du « ces révélations sont dangereuses » [10] et surtout pas une voix discordante. En introduction à ces trois pages, *Libération* posait la question : « *Cette course à la transparence au nom de la démocratie est-elle bénéfique ou nourrit-elle au contraire soupçons et théories du complot ?* » La réponse est cette fois-ci tranchée. Sans équivoque ni « paradoxe ».

Tout en contrebalançant le pouvoir des Etats, les révélations du site internet alimentent les thèses conspirationnistes et donnent aux médias un pouvoir sans précédent.

WikiLeaks: la dictature de la transparence

L'ESSENTIEL

La publication, cette semaine dans le journal, de milliers de documents divulgués par WikiLeaks a une nouvelle fois secoué le gouvernement.

L'ENJEU

Cette course à la transparence au nom de la démocratie est-elle bénéfique ou conduit-elle au contraire à une dictature du complet ?

de ELIZABETH BOUINESCO
Historienne, université Paris VII-Denis,
débute sur la publication.

Le déballage par le site WikiLeaks de milliers de documents, mêlant documents secrets (longs) à des documents publics (courts), a une fois de plus, la première fois de la République, remis en question.

Grâce à la transparence, les crimes commis par les Etats peuvent être révélés en temps réel à l'opinion: actes de torture, bavures militaires, crimes, vols, etc.

Les Etats ont-ils le droit de surveiller leurs citoyens ? Les Etats ont-ils le droit de surveiller leurs citoyens ? Les Etats ont-ils le droit de surveiller leurs citoyens ?

ARROUSEL: le hacker a pu récupérer sur le site français le fichier d'un binaire planétaire et savoir s'il s'agit d'un programme de surveillance ou d'un programme de surveillance.

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

REPÈRES
1500
C'est en 2006 par une série de personnes connectées au monde des médias de l'Internet, le site français des whistleblowers lanceurs d'alerte a été créé. Le site a été créé par un groupe de personnes connectées au monde des médias de l'Internet, le site français des whistleblowers lanceurs d'alerte a été créé.

WikiLeaks avait en fait rendu publics des documents existants sur les actions de la police française après les élections de 2007 et sur l'Agence de renseignement. Les documents ont été rendus publics par un groupe de personnes connectées au monde des médias de l'Internet, le site français des whistleblowers lanceurs d'alerte a été créé.



Hackers vengeurs et espions en diligence

Le site WikiLeaks a une double nature. D'un côté, elle se présente comme un scandale apparent, un scandale qui a ébranlé l'opinion mondiale et a provoqué l'indignation de tous les gouvernements. D'un autre côté, elle se présente comme un acte de résistance, un acte de révolte qui a ébranlé l'opinion mondiale et a provoqué l'indignation de tous les gouvernements.

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

UNBERTO ECO

Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte. Il est difficile de dire si WikiLeaks est un acte de résistance ou un acte de révolte.

Hillary Clinton devrait démissionner s'il peut être démontré qu'elle était derrière l'ordre donné aux responsables de la diplomatie américaine d'espionner au sein des Nations unies, en violation des conventions internationales.

JULIAN ASSANGE

Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, a été arrêté par la police britannique et est actuellement en prison.

« Nous nous sommes séparés de WikiLeaks parce que quelques ex-membres de WikiLeaks ont été très mécontents de la façon dont Julian Assange a géré les choses. »

Cette prise de position se retrouve le 4 décembre dans la chronique hebdomadaire de Denis Muzet [11], président de Médiascopie, qui se livre à un subtil exercice de mise en forme orientée de commentaires de divers citoyens. La version papier du micro-trottoir. Un exercice périlleux qui mérite d'être cité presque *in extenso* : « Les consommateurs d'information sont partagés. Il y a les blasés : "Ça ne m'intéresse pas, au siècle où on est, y a plus trop de suspense." Il y a ceux qui se réjouissent : "Au siècle d'Internet, il est difficile de garder secrètes certaines affaires." Ceux qui rêvent d'un "grand soir" où tout ce que les "puissants" ont cherché à cacher serait enfin révélé [...] Mais le doute reprend le dessus : "Avec Internet, on a un trop-plein d'informations non vérifiables, ça entretient le flou", juge une institutrice. "On est noyés sous l'information, on n'en tient pas tellement compte finalement, d'ici deux semaines ça sera oublié", conclut le facteur. » Le facteur qui, comme chacun le sait, a nécessairement le mot de la fin.

Synthèse de Denis Muzet, nuancé comme il se doit, à l'image des « consommateurs d'information » qui sont, rappelons-le, « partagés » : « L'entreprise de WikiLeaks, loin de faire la transparence et de clarifier la compréhension des populations, participe du brouillage de sens et de la confusion générale des esprits qui caractérisent nos sociétés médiatiques en proie à la "mal-info" et à un Internet suspecté. L'appétit est soulevé, mais le soufflé retombe vite. Le doute et le flou recouvrent de leur ombre la lumière qu'on avait cru, un instant, entrevoir. »

CQFD.

Les philosophes et le bon peuple sont unanimes pour dénoncer l'entreprise WikiLeaks. Libération n'exprime pas clairement de position, mais les contributeurs sollicités (et leurs avis) vont tous dans le même sens : Haro sur WikiLeaks ! Fin de l'acte II.

Acte III - « Finalement, oui » : Libération contre Libération

Un lecteur de *Libération*, qui avait effectué un voyage à l'étranger du 5 au 11 décembre et n'avait pas accès à son quotidien favori, en est tombé de sa chaise :



« *Libération* abrite WikiLeaks », peut-on lire sur la une du quotidien daté des 11 et 12 décembre. « Nous avons choisi d'empêcher l'asphyxie de WikiLeaks à l'heure où des gouvernements et des entreprises cherchent à bloquer son fonctionnement sans même une décision de justice. Comme des milliers d'autres sites, Libération.fr a décidé de participer au mouvement de soutien qui se met en place sur le Net en répliquant le contenu de WikiLeaks à la virgule près. Ces sites dits "miroirs" peuvent être hébergés par tout un chacun disposant d'espace sur des serveurs. C'est ce que nous avons fait afin d'empêcher que disparaissent de la Toile les informations de WikiLeaks sélectionnées avec les journaux partenaires. » [12]

Étonnant retournement de situation. *Libération*, complice de ceux qui nourrissent « soupçons et théories du complot » ? *Libération*, prêt à « renoncer à toute la conception des libertés organisées que nous développons depuis le XVIIIe siècle » [13] ? *Libération*, happé par Big Brother ? Nombre de questions se posent... Mais peut-être faut-il tout simplement aller chercher du côté des développements de l'affaire WikiLeaks. Que s'est-il passé entre le 5 et le 11 décembre ?

L'offensive contre WikiLeaks, à laquelle *Libération* avait participé à sa manière durant la première semaine, s'est accélérée : « lâchage » de WikiLeaks par Amazon, fermeture du compte Paypal du site, blocage des virements par Visa et Mastercard, gel du compte bancaire de Julian Assange par la banque suisse PostFinance, menaces de poursuites contre les divers hébergeurs du site et, le 7 décembre, emprisonnement du fondateur de WikiLeaks. La

contre-offensive s'est elle aussi développée : pétitions sur Internet, manifestations, attaques informatiques contre Mastercard, la banque PostFinance ou le site du ministère de la Justice suédois, multiplication des sites hébergeant et protégeant les documents WikiLeaks, prises de position de personnalités en faveur de Julian Assange (de Ken Loach au ministre australien des Affaires étrangères)...

La rédaction de *Libération* a probablement pris conscience de ces évolutions et a donc progressivement opéré un retour sur ses positions de la semaine précédente. Le 8 décembre, le quotidien fait ainsi sa une sur l'arrestation de Julian Assange, tout en ne semblant néanmoins pas encore prendre ouvertement position en sa faveur (« *Wikileaks : l'étrange Monsieur Assange* »).

Le contenu du journal est nettement moins ambigu que la une. Si le long portrait consacré à Assange [14] le dépeint comme un personnage fantasque et susceptible, aucune attaque n'est portée contre la méthode WikiLeaks. Une interview de Cédric Manara [15], professeur de droit, est titrée : « *Je n'ai jamais vu un tel acharnement* ». Une dénonciation sans équivoque de l'offensive anti-WikiLeaks, du point de vue d'un juriste spécialiste d'Internet : « [...] *pour Assange et WikiLeaks, c'est invraisemblable : on a utilisé en quelques jours tous les leviers possibles. Il ne manque plus que le filtrage, et qu'on interdise l'accès de WikiLeaks aux internautes, et on pourra comparer le tout au modèle chinois. Je trouve cette accélération très inquiétante.* » En donnant la parole à ce juriste, *Libération* se place résolument du côté de la défense, pour WikiLeaks, de la liberté d'informer. L'éditorial du jour [16] se conclut même par une citation de Julian Assange qui contraste fortement avec la ligne du journal la semaine précédente : « *Comme l'écrivait Assange quelques heures avant son arrestation, "les sociétés démocratiques ont besoin de médias forts et WikiLeaks appartient au monde des médias".* »

On est désormais bien loin de « *la sottise infantile des nouveaux dictateurs de la transparence* » (Élisabeth Roudinesco), de « *la thèse conspirationniste, exploitée par des séries cultes comme X Files et actualisée par le 11 septembre, qui constitue le fonds de commerce de sites comme WikiLeaks* » (Françoise Gaillard) ou du « *Big Brother électronique* » d'Hubert Védrine et de la une du 2 décembre. Le journal s'intéresse de plus en plus au contenu des documents Wikileaks et multiplie les articles consacrés à leur contenu. Dernière étape de ce brusque changement de cap (à l'heure de la rédaction de cet article) : le 10 décembre, le site Internet de *Libération* a ouvert une page intitulée « *D'autres pépites dans WikiLeaks ?* » [17]. Le journal y met à contribution ses lecteurs : « *Vous êtes allé fouiller dans les télégrammes diplomatiques sur //wikileaks.libération.fr/ (lien périmé) et vous avez fait des trouvailles intéressantes ? Discutez-en ici.* »

« *Paradoxe* », soulignait Laurent Joffrin dans son éditorial du 30 novembre. Il affirmait aussi : « [...] *il est assez réconfortant de voir que les échanges secrets des grandes diplomaties sont fort peu différents, sur le fond, de leur discours public. Il faut croire que la machiavélisme qu'on prête aux gouvernants, toujours soupçonnés d'organiser de noirs complots, est moins grand dans la réalité que dans l'esprit de certains militants paranoïaques* ». Implacable sentence, largement démentie une semaine plus tard dans... *Libération* : « *Il faut vraiment être mauvais joueur pour ne rien trouver d'intéressant dans les câbles du département d'État, véritable écorché du monde tel qu'il est, que ce soit la corruption du pouvoir afghan, les liens entre le Kremlin et les mafias, ou la volonté des Saoudiens de faire bombarder Téhéran par les Américains* » [18]. À chacun ses paradoxes.

De l'hésitation au soutien revendiqué, quasi militant, en passant par une condamnation sans nuance, l'évolution de la ligne éditoriale de *Libération* sur l'affaire WikiLeaks a de quoi surprendre. Démarche opportuniste ou saine prise de conscience ? Chacun appréciera.

[1] « [L'obsession iranienne](#) », sur le site de *Libération*.

[2] Consultable [sur le site de Libération](#).

[3] Consultable [sur le site de Libération](#).

[4] Consultable [sur le site de Libération](#).

[5] Consultable [sur le site de Libération](#).

[6] Même si elle est en partie remise en cause par Sonia Combe, chercheuse au CNRS, qui considère la publication des télégrammes comme « *positive en tant que citoyenne* ».

[7] Consultable [sur le site de Libération](#).

[8] « *WikiLeaks, un bon vieux scoop "à l'heure d'internet" ?* », [consultable sur Rue89](#).

[9] On pourra noter ici la caractéristique circulaire des arguments dénonçant le conspirationnisme : en révélant des documents secrets, WikiLeaks tendrait à démontrer qu'on nous cache des choses et que les adeptes de la « théorie du complot » ont raison ; mais en ne les révélant pas, le site n'entreprendrait-il pas le secret et donc, la « théorie du complot » ?

[10] Voir l'article de Daniel Schneidermann cité ci-dessus.

[11] Consultable [sur le site de Libération](#).

[12] Position confirmée et assumée le 13 décembre par... [Laurent Joffrin himself](#) !

[13] Propos d'Hubert Védrine, dans l'interview citée ci-dessus.

[14] Consultable [sur le site de Libération](#).

[15] Consultable [sur le site de Libération](#).

[16] Consultable [sur le site de Libération](#).

[17] Consultable [sur le site de Libération](#).

[18] Éditorial du 8 décembre, cité ci-dessus.